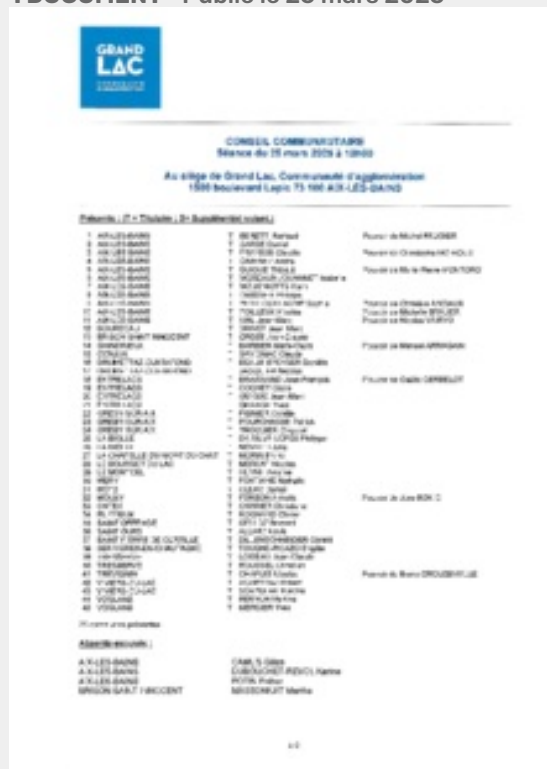


INTERCOMMUNALITÉ

Délibération 2 : Mandat 2026 – 2032 - Répartition des sièges entre les communes au sein de GRAND LAC Communauté d'agglomération – Approbation d'un accord local

1 DOCUMENT - Publié le 26 mars 2025



C_2025-03-25_DELIB02.PDF

📄 TÉLÉCHARGER | (PDF 543,6 Ko)

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/conseil-communautaire/conseils-communautaires-2024/conseil-communautaire-du-30-janvier-2024/deliberations-2-1-1/deliberation-2-mandat-2026-2032-repartition-des-sieges-entre-les-communes-au-sein-de-grand-lac-communauté-dagglomération-approbation-dun-accord-local-38248?>



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.